



**PRÉFET  
DU NORD**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 28/11/2020

### MANIFESTATION DE CE JOUR

Conformément à l'article L211-1 du code de la sécurité intérieure, trois déclarants ont fait connaître le mercredi 25 novembre 2020 au cabinet du préfet du Nord leur intention d'organiser un rassemblement revendicatif ce samedi 28 novembre à Lille à partir de 13h00.

Un récépissé de dépôt de manifestation leur a été dûment délivré le vendredi 27 novembre. Il prend acte de ce rassemblement revendicatif et l'invite à se tenir de façon statique (pas de cortège) place de la République eu égard aux graves incidents constatés lors de la manifestation du 14 novembre 2020 sous l'égide de ces mêmes organisateurs.

Par la délivrance du récépissé, la manifestation est autorisée sous forme statique. Ce récépissé, susceptible de recours devant la juridiction administrative, n'a pas fait l'objet de contestation devant le tribunal administratif de Lille.

Pour mémoire, le Préfet rappelle que les recours qui ont été intentés depuis 2017 contre ses décisions d'interdire des manifestations ont été rejetés par la juridiction administrative.

Le Préfet regrette les incidents qui ont émaillé la fin du rassemblement ; les organisateurs ayant été dans l'incapacité d'encadrer les participants.

La préfecture rappelle aux organisateurs et manifestants de rassemblements revendicatifs la nécessité de respecter les règles élémentaires de sécurité publique et sanitaire.

#### **Préfecture du Nord**

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : [pref-communication@nord.gouv.fr](mailto:pref-communication@nord.gouv.fr)

12-14, rue Jean sans Peur CS 20003  
59 039 LILLE Cedex

[nord.gouv.fr](http://nord.gouv.fr)  
[hauts-de-france.gouv.fr](http://hauts-de-france.gouv.fr)



[linkedin.com/company/  
prefethdf/](https://www.linkedin.com/company/prefethdf/)